« Je vais pas revenir avec tous ces sales kouffar » : expulsée de Turquie en France, la vie sous Daech de Lolita C., revenante du djihad en Syrie (MàJ : désormais accusée d'avoir gardé une fillette yézidie de 8 ans destinée à l'esclavage)

13/04/2026 à 11h12



13/04/2026

INFO LE PARISIEN. Cette Française convertie de 37 ans avait rallié les rangs de Daech en Syrie, en 2014. Elle sera jugée aux assises pour complicité de génocide et crimes contre l'humanité pour avoir gardé chez elle une fillette yézidie de 8 ans destinée à l'esclavage

La justice française poursuit son œuvre de juger les crimes commis à l'encontre de la communauté yézidie. Le 9 avril, au

terme d’une ordonnance de mise en accusation dont nous avons pris connaissance, deux juges d’instruction parisiens ont mis en accusation, Lolita C., une Française de 37 ans, pour complicité de génocide et de crimes contre l’humanité. Cette Bretonne, qui avait rejoint les rangs de l’État islamique entre 2014 et 2020, est accusée d’avoir participé à l’asservissement de la communauté. Pendant un mois, elle a gardé au domicile syrien qu’elle partageait avec son mari djihadiste une fillette de 8 ans issue de cette minorité suppliciée.

Ces lourdes charges s’ajoutent aux poursuites pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, manquements aux obligations parentales et soustraction de mineurs auxquelles elle devra également répondre devant la cour d’assises spécialement composée. Si l’accusée admet son adhésion passée à l’idéologie mortifère de Daech, elle conteste avoir délibérément participé au martyre de la petite Yézidie.

[…]

Le Parisien

25/08/2021

Dans le hall de l’aéroport de Roissy, des agents de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) scrutent l’arrivée d’un vol en provenance de Turquie. Une femme aux yeux bleus perçants sort de l’avion avec ses enfants. Il est 6h55 ce 10 août et les enquêteurs viennent de mettre la main sur l’une des Françaises ayant passé le plus de temps au sein de l’État islamique (EI). Lolita C., 32 ans, expulsée par la Turquie, est placée en garde à vue. Ses quatre enfants, dont deux filles nées dans l’enfer syrien, sont confiés à l’aide sociale à l’enfance.

Le 13 août, Lolita C. a été mise en examen pour association de malfaiteurs terroriste et placée en détention provisoire, confirme le parquet national antiterroriste (PNAT). De Rennes (Ille-et-Vilaine) au camp kurde d'Aïn Issa en passant par la dernière poche de résistance de Daech à Baghouz, son parcours offre une plongée vertigineuse dans les sept dernières années de l'EI.

[…]

Un ordinaire entre lavage de cerveau et habitude de l'horreur. « Tu crois vraiment que je vais revenir avec tous ces sales kouffar (NDLR : mécréants), écrit Lolita à sa sœur qui lui demande de rentrer en France en août 2017. Tu payes les missiles qui nous bombardent en faisant tes courses. Je resterai jusqu'à la mort. Selim* (son fils aîné) deviendra un moudjahidine. C'est le martyr que je veux pour lui comme pour moi. » En Syrie, le petit garçon a subi l'endoctrinement et l'entraînement au maniement des armes au sein des Lionceaux du Califat, l'armée d'enfants voulue par Daech. Ces derniers jours, il a raconté aux enquêteurs qu'il n'était « pas malheureux, mais que des fois, je voulais revoir la France. » Il a aussi livré qu'à Baghouz en mars 2019, lors de la chute de Daech, « ça bombardait. Oui, j'ai assisté à des bombardements, surtout sur les voitures mais aussi sur les maisons. »

[…]

Après un an de captivité et l'expulsion vers la France, face à la DGSI, Lolita C. pleure. Elle clame sa volonté de « repartir à zéro » et regrette d'avoir brisé la vie de ses enfants. Contacté, son avocat, Me Mourad Battikh, estime que Lolita C. « est une jeune femme partie vers une quête d'idéal. Elle est aujourd'hui revenue à la raison. À la recherche d'une vie normale. Il faut que la France puisse être en mesure de tendre une main républicaine à celles qui comme ma cliente souhaitent se réintégrer positivement au tissu social ».

Le Parisien